



metz

Pôle Education
Pôle Petite Enfance

COMMISSION ENFANCE EDUCATION PERISCOLAIRE

Compte-rendu de la réunion du mardi 19 janvier 2021 à 17h30

Visioconférence Teams®

ORDRE DU JOUR

- 1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education du 1^{er} décembre 2020**

Pôle Petite Enfance

- 2. Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance, de la famille et de la parentalité au titre de l'année 2021.**

-
- **Etaient présent(e)s, sous la présidence de** : Mme Anne STEMART, Adjointe au Maire,
 - Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
 - Mme Isabelle LUX, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Mme Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, membre titulaire,
 - Mme Hanifa GUERMITI, Conseillère Municipale, membre titulaire,
 - Mme Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre suppléante,
 - Mme Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire.

Etaient excusé(e)s, absent(e)s :

- M. Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- M. Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- M. Patrick THIL, Adjoint au Maire, membre suppléant.

Etaient également présents :

- M. Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education,
- Mme Isabelle SOUDIER-SPETZ, Directrice du Pôle Petite Enfance,
- M. Thierry RAVIER, Directeur Adjoint du Pôle Petite Enfance.

Madame STEMART, Présidente, ouvre la séance à 17h40.

- 1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education du 1^{er} décembre 2020**

Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire

2. Attribution de subventions aux associations œuvrant dans le domaine de la petite enfance, de la famille et de la parentalité au titre de l'année 2021

En complément des éléments figurant dans le projet de délibération porté à la connaissance de la commission, Mme LUX précise que :

- La Ville de Metz soutient chaque année les associations menant des actions dans le champ de "la Petite Enfance, la Famille & la Parentalité" sur le territoire de la commune. Ces associations gèrent :
 - des crèches,
 - des Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP),
 - des actions de médiation familiale et d'accompagnement à la parentalité,
 - des animations à destination des tout petits.
- Pour 2021, il est proposé de répondre favorablement aux demandes formulées par les associations, pour un montant stable par rapport aux années passées. Aucun refus n'est proposé.
- Une seule nouvelle demande est en cours d'étude (rendez-vous a été pris avec l'association ALYS qui porte l'action "Tatie à toute heure") et fera le cas échéant l'objet d'une prochaine délibération.
- Toutes les associations en demande pour 2021 sont des partenaires connus par la Ville de Metz. Des échanges et visites sur place ont déjà été organisés avec un certain nombre d'entre elles (gestionnaires de crèches notamment), et toutes seront rencontrées d'ici à la fin de l'année 2021.
- Les subventions proposées dans le projet de délibération relèvent très majoritairement du fonctionnement. Les plus importantes en montant correspondent aux 4 principaux gestionnaires de crèche (COGEHAM, Récollets, Chabot, Obordunyd), et s'inscrivent dans le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF, qui permet à la Ville de recevoir une subvention d'1 M€ pour soutenir ces associations.
Les subventions d'investissement permettent aux associations de s'équiper et/ou de maintenir leur locaux, sachant que la CAF intervient également en subventionnant les associations à hauteur de 50 % des projets.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire
Proposition de rapporteur : Isabelle LUX*

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente de la Commission lève la séance à 17h50.

*La Présidente de la Commission
Adjointe au Maire*



Anne STEMART